

Infos en vue de votre séjour

à la Ferme Solaire de la Papote.

Afin de faciliter l'organisation et le bon déroulement de votre séjour, nous vous adressons quelques informations. N'hésitez pas à diffuser cette note à l'ensemble des membres de votre groupe.

Nous avons longtemps cru qu'il suffisait de compter sur le bon sens et la correction de chacun pour que les choses se passent forcément bien.

Nous étions un peu naïfs...

Alors, ayant été si souvent déçus et ayant dû parfois se ronger les foies, il nous est apparu important de communiquer par écrit sur quelques règles de vie.

Certaines remarques ou recommandations peuvent vous paraître évidentes ; elles reposent cependant toujours sur des dysfonctionnements constatés lors du passage des groupes précédents.

Un règlement ce n'est jamais drôle, mais c'est toujours pour garantir le bon déroulement de votre séjour et surtout, préserver la qualité de la rencontre. Donc, pour un séjour sans souci, lisez bien ce qui suit : c'est notre garantie à tous, vous comme nous, d'un séjour sans mauvaises surprises.

GITE :

- Les groupes accueillis gèrent eux-mêmes leurs séjours sous leur propre responsabilité, ils prennent en charge, l'entretien, le nettoyage et d'une manière générale tous les services nécessaires à l'occupation des lieux dans des conditions normales. Vous êtes en gestion libre. Une liste de traiteurs et friagerie peut être mise à votre disposition.
- Tout a été mis en œuvre pour que les groupes trouvent le matériel nécessaire à un séjour agréable que ce soit au niveau de la cuisine, de la salle de vie, des chaises, des tables et de la literie. Il est attendu une utilisation correcte du mobilier et du matériel mis à disposition. Toute casse ou dégradation sera facturée.
- Les feux d'artifice et les pétards ne sont pas autorisés en raison de la proximité de chevaux et stocks de paille.
- Les enfants sont sous votre responsabilité ; vous veillerez à ce qu'ils n'abîment pas les plantations et respectent les zones privatives.
- Aucun meuble, aucune table, lit ou matelas ne peuvent être déplacés d'une pièce à l'autre pendant votre séjour.
- **Ne pas oublier :**
- Torchons vaisselle, liquide pour vaisselle, pastilles pour lave-vaisselle (sauf pour la cuisine pro, le lave-vaisselle est alimenté automatiquement)
- Le papier toilette est fourni par nos soins.
- A votre départ, nous vous demandons de bien vouloir remettre l'intégralité du gîte dans le même état que lorsque vous l'avez reçu.
- Non-fumeurs.

Pour les chambres :

- Chaque lit est doté d'un oreiller/personne, d'un protège matelas, d'une couverture. Si vous avez pris l'option « location de draps » les lits seront faits à votre arrivée. Si vous n'avez pas retenu cette option, n'oubliez pas d'amener vos draps housse, draps supérieurs, taies d'oreiller et éventuellement sacs de couchage.
- Si vous avez loué nos draps, ne défaites pas les lits avant votre départ.
- Si vous avez amené vos draps, refaire les lits, couvertures correctement installées en bout de lit.
- Ne pas sortir le mobilier des chambres ainsi que les couvertures des lits, ni s'en servir de tapis (sinon nettoyage 7 €)
- Ne pas déplacer les lits.
- On n'emmène pas de nourriture dans les chambres.
- Non-fumeurs

SALLE DE RECEPTION ET CUISINE PRO

- La location de cette salle n'est pas incluse systématiquement dans les tarifs de location. Cela dépend de la formule que vous avez choisie.
- Tables et chaises sont à votre disposition. Merci de les ranger à leur place initiale après leur parfait nettoyage.
- Rangement intégral de la cuisine
- Nettoyage et rangement rigoureux de la vaisselle
- Nettoyage des appareils de cuissons
- Nettoyage des frigos
- Balayage des sols
- Salle non-fumeurs, à l'extérieur, les mégots et autres débris doivent être ramassés.
- L'utilisation de SONO doit se faire exclusivement dans cette grande salle et dans des conditions respectueuses du voisinage. Le matériel utilisé doit respecter les normes en vigueur et se conformer durant les soirées à la législation sur les décibels (les sons d'extérieur, boomers, caissons de basse sont interdits).

Il n'y a pas de limite horaire à la fête, mais il est exigé des locataires qu'ils respectent le voisinage et limitent donc les décibels après 2 heures du matin.

- Le non-respect de ces règles engage la seule responsabilité civile et pénale du locataire. L'usage immodéré de sono peut nuire gravement à la santé et l'humeur du voisinage...

MENAGE :

Sauf exception convenue, le tarif inclut le forfait ménage.

Mais la prestation ménage ne dispense pas de faire la vaisselle, ni de nettoyer les tables, ni de vider les poubelles. La cuisine doit être dégraissée, nettoyée, et rangée.

La prestation ménage n'inclut pas le nettoyage des appareils de cuisine, le nettoyage de la vaisselle, des casseroles, des réfrigérateurs, congélateurs, fours et cuisinière. En résumé, vous devez TOUT nettoyer, sauf les sols.

- Prévoir sacs poubelles 30 litres (et 130 litres pour la cuisine pro)
- Il est impératif de respecter le tri sélectif (voir sur les poubelles)
- Ne pas entreposer les sacs pleins sous le préau ou à l'extérieur, de grands containers sont à disposition.

SOUS LE PREAU

Sous ce préau fermé, des tables de pique-nique sont à disposition.

Vous y trouverez également :

- Un barbecue (pensez à amener votre charbon de bois) ; Aucun activateur d'allumage n'est autorisé ;
- Un four à pizza et ses accessoires sont également à votre disposition. Un minimum d'informations seront données sur place pour un bon usage du four et du barbecue.
- Une cuisine extérieure avec plans de travail.
- Pas de sonorisation sous ce préau. Pas de jeux de balles ou ballons.
- Préau non-fumeurs.

COUR et ESPACES VERTS :

- La cour peut servir de parking. Mais vous pouvez également garer vos véhicules sur le parking situé de l'autre côté de la route (25 places à côté du terrain de pétanque) ou aux écuries (70 places).
- Ne pas stationner sur le parking de la maison située au 96 rue de la papote.
- Respecter les fleurs, les arbres, les pelouses. Ne pas utiliser les ballons autour des surfaces vitrées, ou sur les bâtiments couverts de panneaux photovoltaïques.
- La salle de sports, est prévue à cet effet.
- Par météo favorable, nous pouvons aussi autoriser l'accès à la prairie.

SALLE DE SPORTS:

- La salle de sports (volley, basket, hand, futsal, badminton, tennis) est mise gratuitement à votre disposition sur horaires convenus.
- Seuls les balles et ballons mis à votre disposition peuvent être utilisés dans cette salle de sports.

- Ces mêmes balles et ballons ne peuvent sortir de cette salle. Pas de jeux de balles dans la salle de réception.
- Chaque ballon a sa fonction ; les ballons de basket, volley et hand ne peuvent être utilisés pour les jeux de balle au pied.
- **Pour le tennis, paddle et badminton, n'oubliez pas de ramener votre propre matériel ;**
- En cas de pose ou dépose du filet, merci de respecter les consignes données lors de l'état des lieux d'entrée.
- Une fois posé, le filet ne peut être franchi par saut ou enjambement.
- Cette salle a une vocation exclusivement sportive ; aucune table, chaise et vaisselle ne peuvent y être installées.
- Avant de quitter cette salle, chaque accessoire mis à disposition retrouvera sa place initiale.
- Salle non-fumeurs

LOCATION VELOS

20 vélos électriques sont à disposition. La location se fait sur réservation, au moment de votre arrivée. Il s'agit de vélos mixtes de 26 et 28".

Nous ne disposons pas de vélos adaptés pour les enfants et jeunes ados. Pensez donc à emmener leurs propres vélos.

Pour les enfants de moins de 3 ans, nous pouvons mettre à votre disposition 3 remorques (attelées aux vélos), ainsi que 3 sièges adaptés sur le portr-bagages..

Une caution (chèque ou empreinte de carte bancaire, non débitée) + une pièce d'identité/vélo sera demandée.

CENTRE EQUESTRE

Si vous souhaitez une initiation à la monte équestre ou une promenade à dos de cheval vous pouvez contacter Patrice au 07.86.74.64.92. ou Coralie au 06.79.59.48.06.

TERRAIN DE PETANQUE

Le terrain de pétanque mis à votre disposition sur le parking de l'autre côté de la route est libre d'accès.

Pensez à amener votre matériel.

EN CONCLUSION : MERCI DE RESPECTER COMME CHEZ VOUS LE MATÉRIEL ET LE MOBILIER QUI VOUS EST CONFIE.

Toute dégradation sera facturée au coût du neuf pour les objets disparus ou le matériel détérioré.

Il peut nous être opposé : « ...mais quand nous sommes arrivés, ce n'était pas neuf... », c'est vrai, nous le concédons, comme chez vous, tout l'équipement du gîte n'est pas remis à neuf à chaque semaine, pour autant il n'est pas moins utile et efficace.

Si vous avez des suggestions ou des critiques à formuler quant à ces consignes, celles-ci seront toujours les bienvenues, à conditions de toujours les motiver et signer vos mails pour que nous puissions vous répondre.

Toute personne réservant à la Ferme Solaire de la Papote est censée avoir pris connaissance de ce quelques règles d'occupation des lieux, qui n'ont qu'un seul but, « le bien vivre Ensemble » ...et donc votre satisfaction finale.

Nous vous remercions de votre attention et de votre compréhension
En vous souhaitant un très bon séjour à la Papote.

- FERME SOLAIRE DE LA PAPOTE -
- 95 rue de la papote 59190 MORBECQUE -
- 06.08.60.04.82. -